

KERLOUAN



INFORMATIONS MUNICIPALES

Du vendredi 23 février 2018

Horaires de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h15-12h15 et 13h15-17h - **Mercredi** : 8h15-12h15 - **Samedi** : 10h-12h (fermée pendant les vacances scolaires)

Pour nous joindre : Tél. 02 98 83 93 13 - mairie.kerlouan@wanadoo.fr

Présence de 2 défibrillateurs : 1 près de la salle polyvalente et 1 près de la salle Omnisports à Lanveur

Bulletin Municipal : annonces à déposer pour le mercredi à 12h15 - **WIFI** : accessible Place de la Mairie - **Site** : www.kerlouan.fr (Français et Breton)

PERMANENCE DES ELUS

MME ABIVEN, MAIRE : Vendredi matin sur rendez-vous - **M. COLLIU CHRISTIAN (TRAVAUX-VOIRIE)** : Ven de 10h à 12h sans rdv - **M. SALOU FRANÇOIS (ASSAINISSEMENT)** : sur rdv le vendredi - **MME GAC ET M. TANGUY (CCAS)** : Jeu de 15h à 17h sans rdv - **M. JARNIOU NICOLAS (TOURISME, VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE, ANIMATION)** : sur rdv - **Permanences sur rdv** : **M. COLLEAU J-YVES** : 06 20 41 39 58 - **M. MITCHOVITCH** : 06 26 64 05 78.

Numéros d'astreintes : En cas de fuite d'eau avant compteur ☎ 07 60 80 62 20 - En cas d'urgence, numéro des élus ☎ 07 61 80 08 65

LA COMMUNE RECRUTE SES SAISONNIERS

- **« Agent accueil de jour et régisseur au Camping de Rudoloc »** : temps complet (35h/sem) du 15/06 au 31/08. Accueil des estivants et téléphonique, gestion du camping, régie, facturation, entretien des sanitaires du 15/06 au 01/07 et du 27/08 au 31/08. 1522.96 € brut /mois + 10% de congés payés + environ 90 € de prime de régie pour la saison. Travail les lundi, mardi, mercredi, samedi et dimanche.
- **« Agent accueil de jour et régisseur suppléant au Camping de Rudoloc »** : temps non complet (17h/sem) du 15/06 au 31/08. Accueil des estivants et téléphonique, gestion du camping, régie suppléant, entretien des sanitaires du 15/06 au 01/07 et du 27/08 au 31/08. 739.74 € brut / mois + 10% de congés payés + environ, 25 € de prime de régie pour la saison. Travail les mercredi après-midi, jeudi et vendredi.
- **« Agent accueil de nuit au camping de Rudoloc »** : temps complet (35h/sem) du 01/07 au 31/08. Accueil des estivants, rondes et surveillance. Prise de poste à 18h00, astreinte jusqu'à 8h00 (logement sur place). 1522.96 € brut/mois + 23.70 €/nuit + 10% de congés payés. Travail les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.
- **« agent d'entretien au camping de Rudoloc »** : temps non complet (21h/sem) du 02/07 au 26/08. Temps de travail modulable sur la période. Entretien des sanitaires du camping, du poste snsm et WC publics bourg. 913.75 € brut/mois + 10% de congés payés. Travail les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.
- **« 2 animateurs de plage »** : Titulaire du BAFA ou équivalent. Temps non complet (24h/sem) du 09/07 au 26/08. Accueil des enfants pour animation plage. 1044.29 € brut/mois + 10% de congés payés. Travail les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Transmettre pour le **15 mars 2018** votre candidature (lettre de motivation + CV avec photo) à Madame le Maire – Mairie - Rue de la Côte des légendes – 29890 Kerlouan en précisant le ou les poste(s) sur le(s)quel(s) vous postulez.

* **BIBLIOTHEQUE TI AL LEOR** ☎ 02 98 83 99 58
bibliotheque.kerlouan@orange.fr : **Sam 24** : (10h30-11h30) : M. Troumelin, C. Pozzan – **Dim 25** : (10h30-11h30) : L. Jeffroy, O. Branellec – **Lun 26** (10h30-11h30) : D. L'Her – **Mar 27** (10h30-11h30) : S. Habasque, A. Cario - **Mer 28** : (10h30-11h30) : F. Vastel, E. Ladan – **Jeu 1^{er}** (10h30-11h30) : S. Habasque, A. Cario – **Ven 2** (10h30-11h30) : S. Gougay. **Assemblée générale de la bibliothèque le lundi 12 mars à 20h dans ses locaux.**

* **ENQUETE PUBLIQUE** : AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES DU COURS D'EAU DU RUDOLOC - Par arrêté préfectoral du 6 février 2018, une enquête publique, sur le projet susvisé porté par la commune de Kerlouan, d'une durée de 15 jours, est prescrite du **1^{er} mars 2018 au 15 mars 2018 inclus**. Le préfet du Finistère est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation environnementale préalable aux aménagements du cours d'eau du Rudoloc sur le territoire de la commune de Kerlouan. Le commissaire enquêteur est Joël LAPORTE, directeur du CAUE en retraite; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur pourra être nommé après interruption de l'enquête. Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant les informations environnementales relatives au projet est consultable sur : ⇒ **Internet à l'adresse suivante** : <http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. Le public pourra formuler ses observations et propositions par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique

suivante : mairie.kerlouan@wanadoo.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ; **support papier, à la mairie de Kerlouan**. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ; **un poste informatique, en mairie de Kerlouan**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h, sauf le mercredi après-midi, et le samedi de 10h à 12h, hors périodes de vacances scolaires. **Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Kerlouan – rue de la Côte des légendes – 29890 KERLOUAN, à l'attention du commissaire enquêteur**. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête. Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Kerlouan :

- jeudi 1 ^{er} mars 2018	de 14h00 à 17h00
- jeudi 15 mars 2018	de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Kerlouan ainsi qu'à la préfecture du Finistère et sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Des informations sur le projet peuvent être demandées à la mairie de Kerlouan aux coordonnées citées supra ou ☎ 02 98 83 93 13.

* **DIVAGATION DES CHIENS** : Responsabilité pénale des propriétaires : la présence de chiens errants est à nouveau signalée sur la commune (côté du Petit Paris). Les propriétaires d'animaux domestiques sont civilement responsables de leurs agissements. En cas de carence de leur maître (divagation ou errance), l'Art L211.22 du Code rural donne pouvoir au Maire pour saisir ces animaux et les amener à la fourrière. Le propriétaire devra, avant de récupérer son animal, régler une contravention de 1^{ère} classe. Si le contrevenant tombe sous le coup de l'article R622-2 du Code Pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, il pourrait encourir une contravention, supplémentaire. D'autre part, les aboiements intempestifs de chiens sont retenus par les tribunaux comme des troubles anormaux de voisinage.



* **IDEE CADEAU POUR LA FETE DES GRAND-MERES !! SORTIE DU CCAS** : Tous les ans, le CCAS de Kerlouan organise une sortie à la journée (le 21 juin). Pour 2018, la sortie est organisée sur le thème « Rhododendrons en fête, vive le printemps » dans le sud Finistère Cette sortie est une idée cadeau. Une carte cadeau vous sera remise lors de la réservation pour cette sortie. Rens. à la mairie (**02 98 83 93 13**). Prix : 40 €/pers.

* **DEMANDE DE SUBVENTIONS** : Les associations qui souhaitent effectuer une demande de subventions doivent utiliser le formulaire disponible sur le site de la mairie (www.kerlouan.fr) ou demande par mail ou retirer le formulaire papier en mairie. Le dossier doit être déposé **complet** en mairie. Tout dossier incomplet sera retourné à l'association. Pour toute demande concernant les subventions : accueil.mdk@wanadoo.fr ou **02 98 83 93 13**

Les demandes doivent nous revenir en mairie pour le 15 mars 2018

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

Du lundi 25 février au dimanche 3 mars 1918-sur les fronts belge et français

25 février : Assez grande activité d'artillerie dans les régions de Vauxaillon, de Chavignon, dans le secteur de la butte du Mesnil, et sur la rive gauche de la Meuse. En Haute-Alsace, nos détachements ont hardiment pénétré dans Pont-d'Aspach et dans le quartier nord-ouest d'Aspach-le-Bas, où ils ont détruit les organisations allemandes et incendié de nombreux abris.

26 février : L'artillerie ennemie s'est montrée active au sud-ouest de Cambrai et dans le secteur de Messines.

27 février : Sur le front britannique, un détachement ennemi qui tentait un coup de main sur un poste de la région de Saint-Quentin, a été rejeté par les feux d'artillerie de nos alliés et leurs jets de grenades, avant d'avoir pu aborder les réseaux. Un autre détachement qui attaquait un poste au nord de Passchendaele a été également repoussé.

1er mars : Nos patrouilles, opérant dans la région de Beaumont et en Lorraine, ont ramené des prisonniers. Canonnade assez vive au nord de la côte 344 (rive droite de la Meuse).

3 mars : L'activité agressive de l'ennemi s'est notamment manifestée au nord-ouest et au sud-est de Reims. Des forces allemandes ont tenté de déboucher sur le saillant de Neufchâtel. D'autres détachements allemands ont tenté d'aborder nos lignes en face de la Pompelle. L'ennemi a ensuite prononcé une attaque plus violente. Elle a pris pied dans un petit ouvrage à l'ouest du fort, puis en a été délogée. En Champagne, l'ennemi a attaqué sur un front de 800 mètres au Cornillet. Il a subi un échec complet. Il a essuyé un autre échec à l'est du Téton.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE LOCALE DE LA CÔTE DES LÉGENDES

- **Dimanche 25 février** à 10h30 : messe à Brignogan – Pas de messe le samedi 24 février
- **Samedi 3 mars** à 18h : messe à Guissény.
- **Dimanche 4 mars** à 10h30 : messe à Goulven.

Les horaires des messes pour la paroisse nouvelle ND du Folgoët – Abers – Côte des légendes sont affichés dans les églises.

Messes en semaine : **Brignogan**, messe à la sacristie (à droite en haut de l'église) à **18h le mardi et le vendredi**.

Les familles qui désirent demander le Baptême pour leur enfant doivent prendre rendez-vous par téléphone auprès des responsables : Virginie Lagadec au **06 30 39 19 24** (de préférence le midi ou en fin de journée) ou Viviane L'Hostis au **06 10 42 89 62**.

Permanences assurées à la maison paroissiale (presbytère) de Plounéour de 10h à 11h30 du lundi au samedi. Maison paroissiale (Presbytère) de Plounéour - ☎ **02 98 83 40 59** – Adresse E.mail : paroisse.trez@orange.fr

✚ **Pèlerinage Montfortain à Lourdes** : Le pèlerinage aura lieu du 22 au 28 avril 2018. Renseignements et inscriptions auprès de Monique Lyvinec (**02 98 83 91 69**) ou Marie-Jo GAC (**02 98 83 92 98**)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12 Bd des Frères Lumière – Lesneven ☎ **02.98.21.11.77** - Courriel : contact@clcl.bzh - Site : www.clcl.bzh

Horaires : Du lundi au jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 17h – Le vendredi : 8h - 12h et 13h30 – 16h30

➡ **Les ateliers du Point Info Jeunesse** : ☞ **Création de CV** : Mardi 6 mars de 10h à 12h à la salle multimédia de Plouider ☞ **Préparation aux oraux de concours** : vendredi 9 mars de 10h à 12h à la CLCL à Lesneven ☞ **Forum des jobs d'été** : Samedi 31 mars de 10h à 13h à Kerjézéquel à Lesneven. ☞ **Soirée ciné** - Mardi 10 avril à 20h au Cinéma Even à Lesneven - Clips de prévention sur les addictions élaborées par les jeunes ☞ **Bafa** : Mercredi 2 mai de 10h à 12h - Plounéour-Brignogan-Plages ☞ **Forum des initiatives jeunes** : Samedi 26 mai de 11h à 19h à Lesneven. PIJ de Lesneven - Place Le Flô ☎ **06 45 85 85 50** - pjj@clcl.bzh

➡ **Service déchets** : **Votre info déchets** : vos fleurs au compost - Les fleurs de la St Valentin fanent un jour. Déposez-les dans le composteur et pour en améliorer la qualité, coupez les tiges des fleurs et cassez la motte des plantes en pot. Pour une décomposition plus rapide : coupez en morceaux les fruits et légumes, écrasez le pain et les coquilles d'œufs, laissez sécher les mauvaises herbes, déposez avec parcimonie les sacs en papier ou en plastique biodégradable (dégradation lente) ☎ **0 810 440 500** - tri@clcl.bzh

➡ **Bassins versants : bocage en zone agricole** : ☎ **Agriculture** : la CLCL finance à 100 % la création de talus et haies. Le programme Breizh bocage se poursuit encore 2 ans sur le territoire des bassins versants du Quillimadec-Alanan + St Méen, Plouider, Goulven, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plages. Si vous avez des projets de talus nu ou boisé ou de haie à plat en zone agricole, contactez la CLCL. Les travaux sont financés en intégralité par la communauté de communes (qui dispose de subventions nationales et européennes). Le débroussaillage des plantations est financé sur 1 à 2 ans (jusqu'au printemps 2020 au maximum). Emmanuelle Le Gad ☎ **02 98 21 02 70** – bv@clcl.bzh ☎ **Broyage de haies de résineux vieillissantes** : Des entreprises interviennent pour un coût restreint voire gratuitement pour broyer des haies vieillissantes de résineux dans la mesure où le chantier de broyage est organisé en amont par l'exploitant (abattage,



pose des troncs en tas dans un endroit accessible au broyeur), dans la limite d'un linéaire suffisant (au moins 100 à 200 mètres) et à proximité de leur plate-forme. Les entreprises se paient en partie ou en totalité par la vente du broyat. Si par manque de temps, vous ne pouvez faire du bois bûche et que votre haie devient très vieillissante, cela peut être une solution intéressante. Cela peut être l'occasion d'installer au même endroit une haie bocagère plus variée grâce au programme Breizh bocage.

➔ **Programme d'Intérêt Général (PIG)** : Mercredi 7/03 (chaque 1^{er} mercredi du mois) - De 9h à 12h - CLCL - Sans rdv. Aide à

l'amélioration des logements : travaux d'adaptation du logement à la vieillesse ou au handicap, économies d'énergie ou la réhabilitation de logements dégradés. Qui ? Propriétaires occupants aux ressources modestes, propriétaires bailleurs et ce sans conditions de ressources. Les travaux ne doivent pas avoir démarré avant le dépôt du dossier de demande de subvention. Citémétrie ☎ **02 98 43 99 65** | pig-lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr

➔ **ADIL - Conseils neutres et gratuits sur l'habitat, aspects juridiques, financiers et fiscaux.** : Mercredi 14/03 (chaque 2^e mercredi du mois) de 9h à 10h sur rdv et de 10h à 12h sans rdv - CLCL ☎ **02 98 46 37 38**.

SOCIAL

➔ **Vesti-boutique de la Croix Rouge Française** : Grande Braderie à la place de l'Europe à Lesneven à partir du samedi 3 mars : Moins 50% sur tous les vêtements et les chaussures. **Horaires d'ouverture** : le samedi 3 mars toute la journée de 9h à 17h, les mardis de 9h à 12h, les vendredis de 14h30 à 18h.

➔ **CLCV** : Assemblée générale de la CLCV de Lesneven, association de consommateurs et d'usagers. La réunion est ouverte à tous. Elle

démarrera par une présentation de la communauté de communes par Françoise Briand, adjointe communautaire aux affaires sociales, suivie d'un débat. Réunion le 24 janvier à 14h30 au centre socio culturel à Lesneven

➔ **Coffret à jouets** : Grande braderie le 3 mars -(derrière le cinéma Even) est ouvert tous les lundis de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

VIE ASSOCIATIVE

➔ **ACALL - ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU LITTORAL** : Organisation de la fête « Bouge ta Côte » fin des inscriptions pour les acteurs économiques (commerçants, artisans, asso, agriculteurs, auto entrepreneur...) pour le 28/02/18. Nouveau : découvrez notre site Internet : www.acall.fr

➔ **CLUB "LES TAMARIS-GENERATIONS MOUVEMENT"** organise un concours de dominos ouvert à tous. Il se déroulera à la salle polyvalente le **mercredi 28 février**. Inscriptions à 13h. Tirage à 14h15 précises.

➔ **COMITE D'ANIMATIONS DE BOUTROUILLES** : Réunion du comité d'animation de Boutrouilles au poste SNSM le **dimanche 25 février** à 10h30. **Ordre du jour** : Election du bureau le bureau actuel est démissionnaire. Venez nombreux.

➔ **ASSOCIATION PAGAN GLAZ** recherche pour l'aménagement de son jardin botanique des plants de sureau, aubépine, noisetiers, viorne, ajoncs, genêts et clématite sauvage : si vous en avez des jeunes plants ou rejets dans vos jardins ou terrains, nous leur assurerons une belle vie dans les haies bocagères que nous plantons ☎ **06 07 50 32 36**.

➔ **ASSOCIATION AVEL DEIZ** : Dafis round, danses chantées du Léon le 11 mars de 15h à 18h à la salle polyvalente, bourg de Kerlouan. Entrée libre

➔ **STE DE CHASSE - AR PAGANED** : Une battue aux renards est programmée le **samedi 24 février**. Le rdv des chasseurs qui souhaitent participer à cette battue est fixé à 8h30 à la salle omnisports de Lanveur. **Se munir d'une corne, d'un gilet et casquette fluo.**

➔ **S.N.S.M.** : La personne qui a récupéré la bouée (rouge), ainsi que la chaîne, du corps-mort de la SNSM à la plage de Boutrouilles, début janvier, est invitée à la rapporter au poste de secours. A cet effet, merci de me contacter ☎ **06 84 03 41 54**.

➔ **COMITE DE JUMELAGE** : A l'occasion de 25^{ème} anniversaire, le Comité de jumelage Kerlouan-Orschwihir organise un séjour à Orschwihir du 9 au 14 mai 2018. Le trajet se fera en car et l'hébergement en familles. Ceux qui choisissent de voyager par leurs propres moyens doivent néanmoins s'inscrire au séjour. Les personnes n'ayant jamais participé à ces échanges et qui le souhaitent sont les bienvenues. (Inscription avant le 31 mars). Une réunion est programmée le lundi 26 février à 18h30 à la salle Ker Digemer pour les détails du séjour et le programme. Nous en profiterons pour faire le bilan du repas choucroute.

ACTIVITES SPORTIVES

➔ **HB - COTE DES LEGENDES** : ☞ **Samedi 24 février** : ☞ -18 Filles : match à Plomodiern à 14h30 contre Entente Aulne Porzay.

➔ **RUGBY CLUB RUGBY CLUB DE L'ABER** : ☞ **Samedi 24 - mercredi 28 février et samedi 3 mars** : Pas d'entraînement de l'école de rugby. ☞ **Dimanche 25 février** : Rugby sans contact : Entraînement au Grouanéc de 10h30 à 12h. **Reprise des entraînements** : ☞ **Mercredi 7 mars** de 14h à 16h pour M10-M12- et M14 au Grouanéc. ☞ **Samedi 10 mars** : reprise entraînement toute l'école de rugby de 10h à 12h au Grouanéc. ☞ Toutes les infos sur les sites du club : <http://www.rcaber.fr> - <https://www.facebook.com/rugbyclub>



➔ **FOOTBALL CLUB DE LA COTE DES LEGENDES** : Pour plus de renseignements, veuillez consulter les convocations sur le site du club : <http://footballclubcotedeslegendes.sportsregions.fr/>

➔ **TENNIS CLUB DE LA COTE DES LEGENDES** : **Championnat messieurs** : équipe 1 match remis ce dimanche 25 février. Les terrains du Lividig sont ouverts pendant les vacances. Rens. par téléphone ou par mail aux adresses ci-dessous. ☎ **02 56 31 84 58**. tc.cotedeslegendes@fft.fr www.club.fft.fr/tc.cotedeslegendes

ACTIVITÉS COMMERCIALES

➔ **LE COLIBRI MAGPRESSE** : Deux grandes nouveautés dans le rayon épicerie fine : 1 - Pour les incondionnels du thé déthéiné, plus de 15 saveurs de Rooibos à découvrir chaudes ou froides. 2 - La conserverie de la **Pointe de Penmarc'h** propose des sardines à l'ancienne sous différentes recettes, des raviolis de thon, des veloutés, crèmes, pâtes... Laissez-vous tenter.

➔ **AU JARDIN DE LEZERIDER** ☎ **06 70 98 98 20** : La vente directe de légumes frais et de saison (certification biologique) se fait le samedi de 10h à 12h30 (Direction plage du Crémiau). Possibilité de panier sur demande.

➔ **SARL SERGE JAFFRE** : Thomas Jaffré ☎ **07 85 75 50 64** ou **02 98 83 94 02** - Electricité, plomberie, chauffage, sanitaire, salle de bain, poêle,

pompe à chaleur. Neuf, rénovation, dépannage, ramonage. Devis gratuit.

➔ **SARL ERIC HABASQUE - KERELEC** : Electricité, chauffage toutes énergies, rénovation salle de bain, entretien chaudière, ramonage cheminée et poêle ☎ **02 98 85 90 65** ou **06 08 09 62 12**.

➔ **PATTY COIFFURE** ☎ **02 98 83 98 54** : Coiffure esthétique, ongles, soin du visage et corps. Venez profiter des prestations barbier. Site : www.pattycoiffure.fr.

➔ **MENUISERIE ROZEC** ☎ **06 87 70 43 12** : Olivier Rozec, artisan certifié RGE, vous propose ses compétences pour tous travaux de construction et de rénovation extérieur/intérieur : Fenêtre, bardage, palissade, terrasse, placo, parquet, etc. Mail : menuiserie.rozec@wanadoo.fr

- ➔ **RESTAURANT LA P'TITE FRINGALE** – Rue de la Côte des Légendes ☎ **02 30 82 34 54**. Ouvert du lundi au jeudi le midi, vendredi et samedi midi et soir. Fermé le dimanche – ouvert sur réservation de groupe – *Formule à 13,50 € du lundi au samedi midi uniquement. Possibilité de plats à emporter sur commande.* Burgers sur place ou à emporter.
- ➔ **AUBERGE DE MENEHAM** ☎ **02 98 83 90 26** : L'auberge Meneham vous propose sa carte habituelle. Réservation conseillée. A très bientôt
- ➔ **RENOVATION ET AMENAGEMENT INTERIEUR/EXTERIEUR BRUNO GAC - MENUISIER** ☎ **06 75 04 50 93** : Isolation, placo, parquet, lambris, dressing, pose de cuisine, salle de bain, terrasse, abri,... gac.bruno@orange.fr
- ➔ **SARL LOAËC PIERRE ET CIE** ☎ **02 98 83 93 45** ou **06 71 86 90 33** : Vente de bois de chauffage, pellets, granulés, bois densifié. Venez vite en profiter.
- ➔ **RESTAURANT LE GALION** ☎ **02 98 83 93 20** : Ouvert du lundi au vendredi le midi avec des menus tout compris et aussi des repas servis au restaurant ou dans la salle de votre choix 7 jours sur 7 sur réservation.
- ➔ **LA FEE DU JARDIN** : Paysagiste installée sur Kerlouan, je suis à votre disposition pour vos projets et travaux dans votre jardin. Création et entretien de jardins, abattage et élagage. Devis gratuit 50 % de réduction ou crédit d'impôt pour les particuliers uniquement sur les prestations d'entretien ☎ **06 40 18 86 92** - lafeedujardin29@gmail.com
- ➔ **LA CORBELLE** : La brasserie artisanale installée à Kerlouan est au marché dominical. Vous pouvez évidemment venir directement à la brasserie en prenant rdv au ☎ **07 84 29 92 16** ou par mail brasserie.la.corbelle@gmail.com.
- ➔ **FACILITY RESIDENCE** ☎ **06 87 34 57 41** : Elle vous propose différents services toute l'année : gestion de vos locations saisonnières, vigilance de votre bien, présence pour intervention artisans, suivi de

vos travaux de rénovation. Devis personnalisé. bihanflorence@gmail.com ou www.facilityresidence.fr

- ➔ **BOUCHERIE KERJEAN-COTE DES LEGENDES** ☎ **02 98 83 91 59** ou **02 98 83 80 66** : - **mar** : kig ha farz : 8 € ; bœuf aux carottes : 7 € ; fricassée de poulet à la crème : 6.50 € - **mer** : couscous : 7 € ; Burger maison, émincé de dinde au curry : 6.50 €, jarret rôti – pomme de terre : 5.50 € - **jeu** : lapin-sauce moutarde : 7 € ; bœuf bourguignon : 7 € - **ven** : hachis parmentier : 14.50 €/kg ; St pierre aux petits légumes : 6.50 € ; porc au miel et au cidre : 6.50 € - **sam** : lasagnes 14.50 €/kg ; jambon à l'os : 6.80 € ; rôti de porc-sauce moutarde : 16 €/kg ; pintadeau farci à l'abricot : 7 € ; Paëlla : 7 € - **dim** : kig ha farz : 8 € ; gigot d'agneau à la crème d'ail : 32 €/kg. Poulet rôti : 11 €. Magasin ouvert tous les jours sauf le lundi. Livraison possible tous les jours vers 12h sauf le lundi.
- ➔ **CREPERIE « LE MARRONNIER » - RUDOLOC** : La crêperie est ouverte le vendredi et le samedi à partir de 19h le dimanche midi à partir de 12h30 et le soir à 19h.
- ➔ **SEANCES DE RESPIRATION CONSCIENTE – ETIREMENTS DOUX** : La respiration en conscience, source de libération des tensions, apprendre à mieux respirer et à se relaxer, retrouver son souffle libre et naturel pour un bien-être et une détente profonde et durable. Jacqueline Millet – relaxologue biosynergiste certifié ☎ **06 79 75 40 94**.
- ➔ **BEG AR VILL** : après une petite pause hivernale, nous sommes heureux de vous dire que vous nous retrouverez sur le marché de Kerlouan le dimanche à partir de ce dim. 25 février : n'hésitez pas à nous contacter pour toute info ou commande au **02 98 04 93 31**.
- ➔ **CASINO** : Nous vous rappelons que le magasin est ouvert tous les dimanches de 9h30 à 12h30, toute l'année. De plus, cette semaine, le rayon traiteur se met à l'heure du nouvel an chinois avec de nombreux produits. Enfin, les beaux jours arrivent et les travaux de jardin aussi, alors profitez d'une large gamme de pots et de terreaux à prix très intéressants. N'hésitez pas !

PETITES ANNONCES

- A vendre** : Endives de sable chez Jeff du Theven ☎ **02 98 83 96 32 (HR)** – Chiots type épagneul breton, pucés et vaccinés ☎ **06 26 49 50 69**
- A louer** : Appartement à Kerlouan à compter du 1^{er} mars. Chauffage électrique, escalier commun au 18 rue de la Côte des Légendes, au-dessus de la boulangerie au 1^{er} étage 75 m². Rens à la boulangerie ou ☎ **02 98 25 66 42 (F. Calvez)**

Et chez nos voisins...

- Vide dressing - PLOUDANIEL** : Ploudaniel Handball le lundi 2 avril de 9h à 16h à la salle Brocéliande de Ploudaniel. Info et réservations : mlamode29@gmail.com ou **06 58 00 57 30**.
- Coucou par la Chorale « Nouez Ar Skeiz » le dimanche 4 mars** : Salle communale de Guissény à 12h, sur place ou à emporter (10 € ou 12 €). Rés pour le 25/02 : **02 98 83 91 69** ou **02 98 25 66 59**

- Kig Ha Farz à Plouneour-Brignogan-Plages** : dim 25 février à 12h à la salle annexe de Plouneour. 11 € sur place, 10 € à emporter. 5 à 15 ans : 6 €. Merci de réserver chez Ewa et Paul GAC : **02 98 83 50 96** ou **06 70 41 94 56** ou lipkagacewa@wanadoo.fr
- Marché mensuel bio** : Dimanche 4 mars de 9h30 à 12h30, parking du Casino, allée verte à Lannilis.

Cinéma Even-Lesneven

3 billboards, les panneaux de la vengeance : jeu 22 à 20h15, ven 23 à 20h15 (VO) – **Le labyrinthe : le remède mortel** : sam 24 à 20h15, dim 25 à 20h15, lun 26 à 14h15 – **Hannah** : dim 25 à 10h45/15h45, lun 26 à 20h15 – **Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre** : Mer 28 à 14h15, ven 2 à 20h15, lun à 14h15 – **Le retour du héros** : jeu 1^{er} à 20h15, dim 4 à 15h45 – **Cro man** – à partir de 6 ans : ven 2 à 14h15, dim 4 à 10h45 – **Black panther** : sam 3 à 20h15, dim 4 à 20h15 – **La promesse de l'aube** : 6 mars à 13h45 (après-midi ciné)



M E M E N T O	<p>MÉDECINS DE GARDE : Faire le 15. INFIRMIÈRES DE GARDE : Cab. CORFA - LE LÉA – RAOUL - GAC– Kerlouan ☎ 02 98 83 91 94 Cab. OLLIVIER – Kerlouan ☎ 02 98 83 93 83 PHARMACIES DE GARDE ☎ 32 37 A.D.M.R. : Rue Sainte Anne – Kerlouan ☎ 02 98 25 68 53 Bureaux ouverts de 9h à 12h ; l'après-midi sur rdv. Fermés le mercredi et le samedi. CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC) : Permanence sur rdv au centre hospitalier de Lesneven ☎ 02 98 21 02 02 LES AMITIÉS D'ARMOR – Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées 7j/7 ☎ 02 98 84 61 44 ou 02 98 84 61 98 ADAPEI sect. territoriale Lesneven (Ass. Départ. Parents et amis de Pers. handicapées mentales) : ☎ 02 98 25 64 21 - 08 77 66 50 58 ASSISTANTE SOCIALE DE LA CRAM : perm sur rdv tous les mardis 9h à 12h et 13h30 à 17h à la CPAM de Lesneven, 12, r Marne ASSISTANTE SOCIALE : 02 98 83 23 66 – Mme Pelleau – A Kerlouan le 3^{ème} jeudi : 14h à 17h (sur rdv pris) au CDAS de Lesneven.</p>	<p>ASP DU LÉON (accompagnants bénévoles auprès des malades et entraide aux familles, enfants, ados et adultes confrontés à la mort) ☎ 02 98 30 70 42 - 06 04 09 57 99 Réseau RESPECTE (soins continus) ☎ 02 98 30 70 01 OFFICE DE TOURISME – Lesneven Côte des Légendes : Bourg : fermé - Village de Meneham à Kerlouan : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Dimanche et fériés de 14h à 17h30. Fermé le mardi. ☎ 02 98 83 95 63 - Mail : tourisme@lesneven-cotedeslegendes.fr S.N.S.M. Plages de Boutrouilles ☎ 06 84 03 41 54 – 06 74 39 81 63 – 07 60 80 62 03 CROSS CORSEN ☎ 02 98 89 31 31 ou 196 Correspondant TÉLÉGRAMME ☎ 06 86 38 19 12 – herve.pronost@laposte.net Correspondant OUEST FRANCE ☎ 06 74 30 46 19 – thierry.maheas@wanadoo.fr DÉCHETTERIE LESNEVEN : 9h à 12h et 14h à 17h45 ☎ 02 98 21 09 36 TAXI KERLOUAN : Calonnec-Bourny ☎ 02 98 83 96 35 (transport médical assis) LA POSTE : ouverte du mardi au samedi 9h30 à 12h. Fermée le lundi. MARCHÉ : Tous les dimanches de 9h à 13h, Pl de la Mairie CIMETIERE : Portail ouvert le vendredi de 9h à 17h (accès avec un véhicule). DEPANNAGE ELECTRIQUE ☎ 09 726 750 29 DEPANNAGE TELEPHONE ☎ 1015</p>
	<p>LE PRONE PAR MAIL : Les personnes désireuses de recevoir le prône par mail peuvent adresser une demande : accueil.mdk@wanadoo.fr (dépôt des annonces sur cette adresse mail, sur le site internet ou en mairie)</p>	